

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Annances: la ligne... Réclames: 20 c... Faits divers: 50 c...

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, Lalle, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAURENT, rue C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publication.

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance...

ROUBAIX. LE 12 MAI 1880

Table with 2 columns: BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) and 2 rows of data for various securities.

Table with 2 columns: Services particuliers and 2 rows of data for various services.

Table with 2 columns: Act. Banque de France, Société générale, Crédit f. de France, Chemin autrichien, Lyon, Est, Ouest, Nord, Midi, Suez, 5% Péruvien, Act. Banq. ottom. (anc.), Banq. ottom. (nouveau), Londres court, Cred. Mob. (act. nouv.), Tré and 2 rows of data.

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 12 mai. Change sur Londres, 4,85... Café good fair, (la livre) 14 3/8, 14 5/8...

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C^o représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez: Havre, 12 mai. Ventes 300 b. Marché calme...

London, 11 3/4. Bourses 14,000 b. New-Orléans low-middling 83 3/4...

BULLETIN DU JOUR

Au début de la séance de la Chambre, M. Lenglé a demandé la mise à l'ordre du jour de sa proposition...

On a repris ensuite en deuxième délibération la discussion sur la loi des patentes. La Chambre a rejeté un amendement de M. Goyot...

Le Journal Officiel a publié un important décret relatif aux examens auxquels sont astreints les candidats au volontariat d'un an...

Les délégués de M. de Bismarck et du Reichstag ont reçu une scellure qui doit peu satisfaire le chancelier. Le Reichstag a résolu, in extremis, dans sa séance du soir...

Après les débats, qui ont duré sept heures, le Reichstag a rejeté, par 125 voix contre 123, la proposition de M. Bennigsen, tendant à renvoyer le projet à la commission...

On a abordé enfin le projet en troisième lecture dans la séance du soir. Le ministre des finances Bittor et le ministre de l'intérieur Hofmann ont déclaré que la question de la ligne douanière de l'Elbe ne servirait pas de prétexte pour annihiler indirectement ou sans son assentiment la situation de port-franc de Hambourg...

Hambourg. Le député Bennigsen (chef des libéraux-nationaux bismarckiens) a remercié alors le chancelier de l'empire d'avoir tenu haut le drapeau de l'unité nationale...

M. Delbrück, ancien ministre d'Etat, a protesté enfin contre les déclarations du prince de Bismarck, dans son discours de samedi, d'après lesquelles il marcherait d'accord avec le centre et serait particulariste...

Qu'on rende assez confus, pour qu'on ne puisse pas se former une opinion bien nette de la situation est cependant assez claire en ce qui concerne les divisions des partis et le mauvais vouloir au moins de la moitié du Reichstag à l'égard du chancelier...

Quant elle aura déconsidéré le Sénat, quand elle sera entrée en conflit avec lui, au grand dommage de nos institutions constitutionnelles, croit-elle qu'elle aura augmenté sa popularité? Les électeurs ne sont pas aussi naïfs que les gauches se l'imaginent...

LETRE DE PARIS

(de notre correspondant particulier)

Paris, le 11 mai 1880. La majorité de la Chambre a été évidemment piquée au jeu par les reproches qui lui ont été adressés de toutes parts de n'aboutir à rien...

Voici, par exemple, la loi sur l'instruction primaire à laquelle M. Jules Ferry et une commission de 32 membres consacrent depuis de longs mois déjà un temps précieux...

Aujourd'hui, tout est changé puisque le ministre fait feu des quatre pieds pour que le projet de M. Paul Bert soit appliqué dans toutes les écoles communales de France à partir du 1^{er} janvier prochain...

De même pour la loi sur le recrutement de l'armée, supprimant brusquement le volontariat entré dans les mœurs de la nation, que la Commission dont M. Laisant fait partie, s'obstine à vouloir imposer au gouvernement...

Est-ce là, je le répète, de la saine raison, de la sagesse politique? Et ne serait-il pas cent fois préférable à tous les points de vue que la majorité tournât ses efforts vers les travaux réellement essentiels, comme le budget, la révision des tarifs douaniers et les autres questions d'ordre économique...

Quant elle aura déconsidéré le Sénat, quand elle sera entrée en conflit avec lui, au grand dommage de nos institutions constitutionnelles, croit-elle qu'elle aura augmenté sa popularité? Les électeurs ne sont pas aussi naïfs que les gauches se l'imaginent...

Quant elle aura déconsidéré le Sénat, quand elle sera entrée en conflit avec lui, au grand dommage de nos institutions constitutionnelles, croit-elle qu'elle aura augmenté sa popularité? Les électeurs ne sont pas aussi naïfs que les gauches se l'imaginent...

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du 11 mai

PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA. La séance est ouverte à deux heures. Le procès-verbal de la dernière séance, lu par MARCELIN PELLET, est adopté après lecture...

M. LENGLE. — Nous ne sommes pas plus nombreux qu'hier. Et bien alors, aujourd'hui, le scrutin n'est plus en nombre hier, la fin de la séance. Il va donc être procédé au scrutin.

M. GUYOT. — Vous n'avez pas à vous adresser de pareilles questions. Acceptez-vous que le scrutin ait lieu? M. LENGLE. — Parfaitement. Mais je ne savais pas que ce fût à moi de trancher une telle question.

M. GUYOT. — Vous n'avez pas à vous adresser de pareilles questions. Acceptez-vous que le scrutin ait lieu? M. LENGLE. — Parfaitement. Mais je ne savais pas que ce fût à moi de trancher une telle question.

d'hésitation. Nos rentes ont été cotées avec une amélioration nouvelle de quelques centimes. On s'est occupé dans le monde des affaires, de la situation embarrassante pour M. de Bismarck, qui résulte des derniers votes du Reichstag...

Les journaux du soir ne donnent encore que des comptes-rendus incomplets des funérailles de M. Gustave Flaubert; mais tous s'accordent à constater une grande affluente d'amis, de journalistes, de littérateurs, autour de son cercueil...

M. LENGLE. — Nous ne sommes pas plus nombreux qu'hier. Et bien alors, aujourd'hui, le scrutin n'est plus en nombre hier, la fin de la séance. Il va donc être procédé au scrutin.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du 11 mai

PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA. La séance est ouverte à deux heures. Le procès-verbal de la dernière séance, lu par MARCELIN PELLET, est adopté après lecture...

M. LENGLE. — Nous ne sommes pas plus nombreux qu'hier. Et bien alors, aujourd'hui, le scrutin n'est plus en nombre hier, la fin de la séance. Il va donc être procédé au scrutin.

M. GUYOT. — Vous n'avez pas à vous adresser de pareilles questions. Acceptez-vous que le scrutin ait lieu? M. LENGLE. — Parfaitement. Mais je ne savais pas que ce fût à moi de trancher une telle question.

M. GUYOT. — Vous n'avez pas à vous adresser de pareilles questions. Acceptez-vous que le scrutin ait lieu? M. LENGLE. — Parfaitement. Mais je ne savais pas que ce fût à moi de trancher une telle question.

M. GIRAULT (du Cher) développe son amendement tendant à ce que la taxe par employé soit de 50 fr. pour les contribuables occupant 100 ouvriers et augmentée de 20 fr. par chaque centaine d'ouvriers occupés en plus...

M. LABADIE, rapporteur, déclare qu'il n'est pas partisan de l'impôt progressif que l'amendement tend à établir. La commission croit avoir assez fait en décidant que, au-dessus de 200 employés, la taxe sera de 80 fr. par employé.

M. LABADIE, rapporteur, déclare qu'il n'est pas partisan de l'impôt progressif que l'amendement tend à établir. La commission croit avoir assez fait en décidant que, au-dessus de 200 employés, la taxe sera de 80 fr. par employé.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du 11 mai

PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA. La séance est ouverte à deux heures. Le procès-verbal de la dernière séance, lu par MARCELIN PELLET, est adopté après lecture...

M. LENGLE. — Nous ne sommes pas plus nombreux qu'hier. Et bien alors, aujourd'hui, le scrutin n'est plus en nombre hier, la fin de la séance. Il va donc être procédé au scrutin.

M. GUYOT. — Vous n'avez pas à vous adresser de pareilles questions. Acceptez-vous que le scrutin ait lieu? M. LENGLE. — Parfaitement. Mais je ne savais pas que ce fût à moi de trancher une telle question.

M. GUYOT. — Vous n'avez pas à vous adresser de pareilles questions. Acceptez-vous que le scrutin ait lieu? M. LENGLE. — Parfaitement. Mais je ne savais pas que ce fût à moi de trancher une telle question.

l'objet de la réunion; c'est à un empiétement du droit de la société sur le droit du citoyen. La loi interdit les réunions sur la voie publique. L'orateur admet cette restriction qui assure la liberté de la voie publique...

Quant à la présence d'un fonctionnaire de l'ordre administratif ou judiciaire, elle est une marque de défiance et une sorte de censure anticipée. La faculté de dissolution accordée à ce fonctionnaire est conçue dans des termes très-vagues et peut donner une large place à l'arbitraire.

M. LABADIE, rapporteur, déclare qu'il n'est pas partisan de l'impôt progressif que l'amendement tend à établir. La commission croit avoir assez fait en décidant que, au-dessus de 200 employés, la taxe sera de 80 fr. par employé.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du 11 mai

PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA. La séance est ouverte à deux heures. Le procès-verbal de la dernière séance, lu par MARCELIN PELLET, est adopté après lecture...

M. LENGLE. — Nous ne sommes pas plus nombreux qu'hier. Et bien alors, aujourd'hui, le scrutin n'est plus en nombre hier, la fin de la séance. Il va donc être procédé au scrutin.

M. GUYOT. — Vous n'avez pas à vous adresser de pareilles questions. Acceptez-vous que le scrutin ait lieu? M. LENGLE. — Parfaitement. Mais je ne savais pas que ce fût à moi de trancher une telle question.

M. GUYOT. — Vous n'avez pas à vous adresser de pareilles questions. Acceptez-vous que le scrutin ait lieu? M. LENGLE. — Parfaitement. Mais je ne savais pas que ce fût à moi de trancher une telle question.